ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DEMANDE DE CURE DE DÉSINTOXICATION POUR UNE CAMARADE DE CLASSE

Par SophiaVonGrosCaillou Postée le 27/10/2022 10:07

> Bonjour, J'ai une camarade de classe accro à l'Apérol et fan de boissons en tout genre, du moment qu'elles contiennent de l'alcool (forcément). Je m'inquiète pour elle car nos discussions ne se limitent plus qu'à l'alcool. Je lui parle de ma peau, elle ramène le sujet à l'alcool, je lui parle de ma voiture, elle trouve encore le moyen de me parler d'alcool. Bref, vous comprenez, l'alcool occupe une grande partie de sa vie. Pourtant, elle n'assume pas. Elle aime bien utiliser le mot "pompette" pour nous faire croire que sa consommation d'alcool est raisonnable mais le subterfuge ne prend pas du tout avec moi. Je m'inquiète pour elle, que puis-je faire pour la raisonner ? La dernière fois, j'ai essayé de lui retirer la bouteille des mains mais elle n'a pas apprécié et m'a fait une prise de judo (mes cervicales s'en souviennent). Pourriez-vous envoyer une équipe médicale chez elle à l'Avenue du Grand Caillou sur Paris pour la placer en centre ? Je vous en serai bien reconnaissant.

Mise en ligne le 27/10/2022

Bonjour,

Vous nous expliquez bien l'inquiétude vis à vis de la place que prend l'alcool chez votre camarade de classe.

Pour répondre directement à votre question, il n'est pas possible de contraindre aux soins un consommateur d'alcool ou de drogue contre son grès. D'une part la loi ne permet pas cette possibilité, et d'autre part ce ne serait pas efficace pour que la personne change son fonctionnement à terme (une fois sortie) si elle ne s'est pas appropriée la démarche au fond d'elle.

Ce que vous nommez "cure de désintoxication" fait sans doute référence à une cure de sevrage. C'est une démarche hospitalière qui est non payante, c'est à dire prise en charge financièrement pour une personne qui a une couverture sociale ou la CMU. Cela peut être adapté pour des patients qui présentent une "dépendance physique" à l'alcool. C'est à dire que le corps ne peut médicalement s'en passer sous peine d'engendrer des symptômes de manque (sueurs, tremblements, troubles délirants). Toutes les personnes qui ont une consommation excessive ou régulière n'en sont pas forcément là. Les questions d'addictions à l'alcool sont souvent complexes et la cure de sevrage n'est pas forcément la solution adaptée à toutes les situations.

Il existe, notamment pour les jeunes de moins de 25 ans, la possibilité de rencontrer des professionnels dans des consultations, sans hospitalisation. Il s'agit de lieux nommés Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). Les consultations se se déroulent dans un cadre confidentiel et anonyme, sans jugement de la part des professionnels. La personne qui consulte peut être aidée à comprendre quelle fonction la consommation d'alcool peut avoir pour elle (par exemple en lien avec un mal-être, le besoin de "lâcher la pression"...). Un soutien à la réduction des consommations et un soutien vis à vis d'un éventuel mal-être y est possible.

Vous pouvez donc si vous le souhaitez conseiller à votre amie de se tourner vers une CJC si elle veut aborder la question de ses consommations et ce qui fait qu'elle a adopté ce fonctionnement. Elle pourra bénéficier d'un espace de parole mais aucune contrainte de la part des professionnels ne lui sera imposée. Nous vous transmettons en bas de réponse un lien pour trouver les CJC aux alentours de son périmètre géographique si à un moment elle souhaite s'y adresser.

Nous vous joignons également un lien qui donne quelques conseils de positionnement pour échanger avec votre amie sur la question de ses consommations.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur cette situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service du lundi au vendredi de 14H à Minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool Jeunes (CJC)
- Mon ami(e) boit trop, comment lui en parler?